

Compte-rendu de la cellule Caractérisation

Jeudi 7 Septembre 2006

Présents :

J.L.Sanchez, M.Vaisset, C.Fontaine, V.Bardinal, H.Camon, G.Sarrabayrouse, J.G.Tartarin, S.Assié-Souleille, N.Mauran, L.Bary, C.Vergnenègre.

Ordre du jour :

1. Nouveau bâtiment
2. Rénovation Bâtiment C
3. Plate-forme / Com2i 2006

1. Nouvelle bâtiment

Le nouveau bâtiment devrait être livré en Novembre 2006. Les installations concernant les salles de caractérisation (électricité, fluides) seront sous-traitées ensuite. Il faut dès maintenant :

- dessiner les réseaux (fluides en particulier) et marquer les points de sortie des fluides,
- demander des devis sur ces bases.

On estime la date d'entrée dans les salles à Avril 2007, à confirmer avec Patrick Sourrouil après réception des devis.

Le déménagement sera également à prévoir : organisation d'un planning spécifiant les ordres de déplacement des manips. L'intérêt de mutualiser le déménagement apparaît manifeste (rapidité, efficacité). L'appui de déménageurs professionnels est requis pour les matériels sensibles (stations sous pointe) ou très encombrants (marbres).

2. Rénovation bâtiment C

S.Assié présente le résultat du groupe de travail qui s'est réuni en Juillet (L.Nicu, M.O.Killijian, O.Lopez, F.Ingrand, H.Camon, S.Assié). Les plans sont donnés en annexe du compte-rendu. Il reste à confirmer où sera placé le TGBT actuellement contigu aux salles 86 et 88. Les plans ont été transmis à l'architecte pour chiffrage des travaux et délais (estimés à 2 ans pour étude, procédure + travaux).

Il est nécessaire d'informer la Direction de réserver l'actuelle salle de caractérisation électrique comme zone d'accueil des expérimentations installées au bâtiment C et qui ne déménageront pas au bâtiment G (zone 'tampon').

3. Plate-forme et Com2i 2006

La Com2i 2006 se tiendra à la fin du mois de Septembre. Des demandes concernent les plateformes (Caractérisation, Robotique, Réseaux). Pour chacune des plateformes, il a été décidé d'écrire une charte spécifiant :

- la problématique scientifique à l'origine de la demande,
- les moyens mis en œuvre (humains en particulier) pour l'affectation pérenne des IT,
- les modalités de fonctionnement : qui décide quoi ? qui finance quoi ?

Le texte est prévu pour être revu tous les 4 ans.

Les points suivants sont soulevés :

- Concernant les prises de décisions, les interactions Groupes / Plateformes devront être éclaircies.
- Une ligne budgétaire 'plateforme' est également évoquée,
- Comment traiter les demandes de soutien entre la Com2i et la plateforme ? Le risque est de reporter certains projets vers la plateforme, en créant des difficultés d'affectation au sein de la plateforme.

- Les demandes et affectations de soutien récurrent et/ou quotidien relèvent d'une décision collective.
- Un problème va se poser pour affecter les IT à la fois très impliqués dans les projets et à la fois sollicités sur les plateformes.
- Il est important de ne pas trop affecter un IT sur des demandes récurrentes (risque d'appauvrissement des technicités).
- Comment gérer les CDD recrutés par les groupes et impliqués dans la Caractérisation ?

Un groupe de travail est constitué (J.G.Tartarin, Ch.Fontaine, L.Bary, C.Vergnenègre) afin de proposer d'ici le 21 Septembre les 1^{er} éléments constituant la charte.

Prochaine réunion : Vendredi 6 Octobre 2006 à 10h en salle de Direction